

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Etudes européennes

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master, mention *Etudes européennes*, est proposé depuis 2005 par le Centre Européen Universitaire (CEU) de Nancy qui constitue une composante de l'Université de Lorraine. L'objectif du master *Etudes européennes* est de former les étudiants pour une insertion professionnelle au sein d'organisations pour lesquelles le cadre européen est important ; les métiers auxquels les étudiants peuvent prétendre concernent les activités juridiques, de communication ou de gestion.

En 2015, le master accueille 168 étudiants répartis de façon équilibrée entre les deux années. Le semestre 1 de la 1^{ère} année de master (M1) est pluridisciplinaire et forme un tronc commun ouvrant sur trois parcours au semestre 2 (Droit, Gestion, Communication). En 2^{nde} année de master (M2), quatre spécialités sont offertes aux étudiants en fonction du parcours suivi durant le semestre 2. Deux spécialités sont issues du parcours Droit : *Droit de la construction européenne* et *Compétences et développement des collectivités territoriales au sein de l'Union Européenne*. La spécialité *Communication stratégique et relations publiques en Europe* prolonge le parcours *Communication* et la spécialité *Gestion financière et espace européen* découle du parcours *Gestion*. Les quatre spécialités sont proposées en parcours professionnel mais deux d'entre elles intègrent également un parcours « recherche » (*Droit de la construction européenne* et *Gestion financière et espace européen*).

La formation fait l'objet de plusieurs partenariats avec des universités étrangères : la spécialité *Droit de la construction européenne* est délocalisée en Bulgarie (Université Saint Clément Ohridski de Sofia) et en Serbie (Université de Belgrade, Faculté de Droit) ; le M1, parcours *Gestion*, et la spécialité *Gestion financière et espace européen* sont enseignés en Slovaquie (Université Comenius de Bratislava, Université Matej Bel de Banska Bystrica) et au Maroc (Université Mohamedia, Faculté Ain Seebâ de Casablanca, pour un partenariat de 2012 à 2016) ; chaque année soit, le M1 parcours *Droit*, soit la spécialité *Droit de la construction européenne* est enseigné au Luxembourg (Antenne de l'Institut européen d'administration publique de Maastricht).

Analyse

Objectifs

L'objectif de la formation est d'apporter aux étudiants, issus de formations diverses, des connaissances et des compétences relatives à l'environnement européen, appréhendé dans ses différentes dimensions, appliquées à un champ disciplinaire donné par la spécialité choisie par l'étudiant. Les emplois visés sont spécifiques aux spécialités mais proposés par des organisations dont le champ d'activité intègre une ouverture vers l'espace européen ou international. Les spécialités *Droit de la construction européenne* et *Compétences et développement des collectivités territoriales au sein de l'Union Européenne* forment des spécialistes en Droit européen soit, généralistes soit, centrés sur les relations entre collectivités territoriales et institutions européennes. La spécialité *Gestion financière et espace européen* dont l'objectif est la formation d'analystes financiers susceptibles d'être intégrés dans des entreprises ayant une forte présence internationale, apparaît comme étant la plus ouverte sur l'international. La spécialité *Communication stratégique et relations publiques en Europe* permet aux étudiants d'acquérir des compétences en stratégie et techniques de communication nécessaires pour des organisations de taille élevée.

Le dossier précise de façon détaillée les compétences attendues et les métiers visés mais sans spécifier les caractéristiques des emplois occupés par les diplômés.

Organisation

Le master présente un tronc commun au semestre 1 ; les trois parcours (Droit, Communication, Gestion) du semestre 2 et les quatre spécialités de la M2 sont ensuite bien distingués sans présenter de mutualisations en raison des particularités des champs disciplinaires. La cohérence de la mention se veut assurée en M1 par la thématique européenne présente dans les différentes unités d'enseignement (UE), mais la référence européenne est très peu marquée dans les UE des spécialités *Communication stratégique et relations publiques en Europe* et *Gestion financière et espace européen*. Les tableaux des enseignements montrent la cohérence et la progressivité des matières enseignées regroupées au sein d'UE disciplinaires bien définies au sein de chacun des parcours de M1, et de chaque spécialité de M2.

Les données sur les volumes horaires, présentées dans le tableau élaboré par l'établissement et celles indiquées en annexe du dossier présentent de fortes différences qui devraient être expliquées. Concernant les partenariats avec les universités étrangères, le dossier montre que l'équipe de formation du diplôme assure un suivi rigoureux quant à la sélection des étudiants et les conditions de délivrance du diplôme. Par contre, le dossier indique que les enseignements sont dispensés pour moitié par les enseignants-chercheurs de l'Université de Lorraine, l'autre moitié l'étant par les enseignants des universités partenaires, mais ce partage équilibré ne semble pas être vérifié au regard des volumes horaires assurés lors des missions des enseignants de Nancy.

Positionnement dans l'environnement

La formation se veut spécifique par son caractère pluridisciplinaire et par sa dimension européenne mais les parcours et spécialités apparaissent plutôt juxtaposés et la spécificité européenne moins originale en raison de la diffusion des enseignements relatifs à l'Europe au sein des formations du champ *Droit, économie, gestion*. La concurrence avec d'autres formations est indiquée comme étant limitée : le dossier recense deux masters proches par leur objet dans les universités d'Aix-Marseille et de Nantes. Les organisations en appui de la formation regroupent surtout des administrations. Les relations avec l'environnement économique et social se ramènent principalement aux interventions des professionnels dans les spécialités du master ; des partenariats sont à établir avec les milieux socio-économiques comme cela est indiqué dans le dossier. La place de la formation au niveau international est attestée par les relations établies avec les universités partenaires du diplôme mais ces partenariats peuvent montrer une certaine fragilité du fait du nombre limité d'étudiants inscrits (en moyenne, moins d'une quinzaine d'étudiants inscrits en 2015 pour six délocalisations) ou des difficultés rencontrées par les universités étrangères (problème de financement du diplôme par l'Université Mohamedia de Casablanca). Cependant, des projets sont en cours (Ecole des Hautes Etudes Economiques et Commerciales (HEEC) de Marrakech).

Equipe pédagogique

L'équipe de formation comprend des enseignants-chercheurs et des professionnels ; son rôle est d'organiser la formation sur le plan pédagogique. Elle coordonne l'équipe pédagogique qui regroupe tous les intervenants dans la mention et se réunit six fois par an. Le pilotage du master est assuré par les responsables de la mention, du M1 et des quatre spécialités. Le diplôme apparaît bien organisé et géré avec une coordination efficace. Les enseignants-chercheurs de l'établissement assurent 67 % des heures (en équivalent travaux dirigés - TD) durant le M1, et entre 30 % et 45 % dans les spécialités de M2. Les professionnels dont les caractéristiques sont indiquées en annexe du dossier, effectuent leurs interventions principalement dans les spécialités dont ils assurent entre 26 % et 52 % des enseignements. L'ampleur différente des interventions des professionnels dans les spécialités n'affecte pas la cohérence de la formation. Des enseignants-chercheurs d'autres universités interviennent également dans la formation en particulier dans la spécialité *Droit de la construction européenne* (22 % des heures).

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Sur la période 2009-2015, les effectifs du master de Nancy augmentent sensiblement (+ 32 %), montrant l'attractivité de la mention mais l'évolution n'est pas régulière. La croissance est plus forte en M1 qu'en M2. L'analyse des effectifs des spécialités de M2 montre qu'en moyenne les spécialités *Droit de la construction européenne* et *Gestion financière et espace européen* accueillent une vingtaine d'étudiants, la spécialité *Communication stratégique et relations publiques en Europe*, une trentaine d'étudiants mais seulement une quinzaine dans la spécialité *Compétences et développement des collectivités territoriales au sein de l'Union Européenne*. En prenant en compte les délocalisations de la mention, les effectifs ont augmenté en moyenne de trente étudiants en M1, et de soixante étudiants en M2 ; au regard du nombre de délocalisations, ces flux moyens apparaissent plutôt limités.

Les taux de réussite sont élevés, supérieurs à 90 % en M1 et égaux à 100 % ou presque en M2, mais on constate une diminution du taux de présence aux examens en M2 en particulier pour la spécialité *Gestion financière et Europe* (de 95 % en 2009 à 61 % en 2014 sur le site de Nancy) ; cette évolution devrait être analysée pour y remédier. Les enquêtes sur le devenir des étudiants du master de Nancy, six mois après l'obtention du diplôme, avec un taux de réponse proche de 75 %, montrent que le taux d'insertion professionnelle est légèrement supérieur à 50 % et que le taux de poursuite d'études est assez élevé (22 % en moyenne sur la période 2009-2013) sans concerner, pour autant, le doctorat. Les enquêtes à 18 mois indiquent un taux d'insertion professionnelle supérieur à 80 % ; ce qui est satisfaisant mais la part des emplois de statut cadre diminue de 74 % en 2009 à 54 % en 2012. Le dossier indique, par spécialité, les métiers ciblés et occupés mais il serait intéressant de bien spécifier les métiers occupés notamment par le nombre d'étudiants concernés. Les nombres de dossiers de validation des acquis de l'expérience (VAE) et d'étudiants en formation continue sont très faibles ; ces modalités d'accès au master devraient être développées.

Place de la recherche

Les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique sont membres de laboratoires de recherche de l'Université de Lorraine ; trois laboratoires sont concernés par les quatre spécialités du master. Pour les spécialités *Droit de la construction européenne* et *Compétences et développement des collectivités territoriales au sein de l'Union Européenne*, l'Institut de recherches sur l'évolution de la nation et de l'Etat (IRENEE) comprend un pôle européen dont les travaux étayent les enseignements de ces deux spécialités. Le Centre de Recherche sur les Médiations (CREM) intègre les intervenants de la spécialité *Communication stratégique et relations publiques en Europe* ; dans le parcours *Communication* du semestre 2, les étudiants rédigent un mémoire de recherche faisant l'objet d'une soutenance, cette formation à la recherche est à souligner mais le dossier n'explique pas pourquoi les deux autres parcours n'ont pas mis en place cette activité d'initiation à la recherche. Pour la spécialité *Gestion financière et espace européen*, le laboratoire d'appui est le Centre Européen de Recherches en Economie Financière et Gestion des Entreprises (CEREFIGE). La formation ne propose pas, en M1, de cours de formation à la recherche alors que deux spécialités ont un parcours « recherche ». De plus, sur la période 2009-2013, seuls quatre étudiants diplômés ont poursuivi leurs études en doctorat ; ce nombre est particulièrement faible.

Place de la professionnalisation

La formation a pour principal objectif l'insertion professionnelle des étudiants. Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) indiquent avec précision les compétences que doivent acquérir les étudiants ainsi que les métiers ciblés. La démarche de professionnalisation est principalement assurée dans le cadre des enseignements des professionnels des différentes spécialités et lors du stage. Il manque des dispositifs, intégrés dans le cursus dès le semestre 1, pour permettre aux étudiants de construire leur projet professionnel. La formation ne propose pas de certifications professionnelles notamment en langues alors que l'ouverture internationale est privilégiée.

Place des projets et des stages

Le stage suivi par les étudiants des parcours professionnels des spécialités est d'une durée minimale de deux mois ; au regard de l'importance des stages dans la réussite de l'insertion professionnelle, cette durée devrait être portée à quatre mois. Les étudiants recherchent leur stage eux-mêmes, certains rencontrent des difficultés pour trouver un stage mais il n'est pas fait mention d'une aide particulière même si une réflexion est engagée sur l'accompagnement à la recherche de stage. Les stages sont effectués en France et à l'étranger ; des données chiffrées sur la localisation des stages seraient intéressantes à analyser en fonction de la spécialité choisie. Le suivi du stagiaire est régulier, et assuré par deux tuteurs (académique et professionnel). Le jury de soutenance du rapport de stage est composé de deux enseignants-chercheurs et du tuteur professionnel en fonction de sa disponibilité. Les crédits affectés au stage s'élèvent à 30 sauf pour la spécialité *Droit de la construction européenne* pour laquelle le nombre n'est que de 18 ; cette différence importante entre les spécialités n'est pas expliquée. Le master ne propose pas aux étudiants la réalisation de projets tutorés.

Place de l'international

La dimension internationale est centrale au sein de la formation. Le master accueille de nombreux étudiants étrangers dont quelques-uns dans le cadre du programme Erasmus ; près d'une trentaine de nationalités sont représentées au sein de la mention. La place accordée à l'enseignement de la langue anglaise est réelle ; en M1, les étudiants suivent 96 heures de cours aux contenus diversifiés, et entre 24 et 40 heures en M2 en fonction de la spécialité choisie. Le parcours *Communication* du semestre 2 propose, au choix avec l'anglais, un enseignement d'une langue (Tchèque, Polonais ou Russe) dans le cadre du parcours *Pays d'Europe Centrale et Orientale* (PECO) au sein de l'UE « Langues » ; ce parcours peut être poursuivi au semestre 3 de la spécialité *Communication stratégique et relations publiques en Europe*.

Certains enseignements sont dispensés pour partie en anglais dans la spécialité *Gestion financière et espace européen* mais cela demeure trop limité ; la question de la place des enseignements en anglais, qui apparaît ainsi insuffisante, est pourtant importante pour l'attractivité auprès des étudiants étrangers et du fait des caractéristiques d'un tel master. La mobilité concerne également les enseignants-chercheurs qui assurent des cours, dans le cadre de missions de 12 heures, dans les universités où le diplôme est délocalisé ; la mobilité inverse est également effective, des professeurs des universités partenaires sont invités pour assurer des enseignements et des conférences. Ces relations constituent un réseau utile à la réputation du master.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le recrutement des étudiants dans chacune des deux années du master est le résultat d'une analyse des dossiers de candidature ; les critères de sélection ne sont pas spécifiés. Le dossier indique que des entretiens permettent d'affiner la sélection mais on ne sait pas si tous les candidats sont concernés ; une procédure unique serait judicieuse. Le nombre de dossiers déposés est croissant de 2013 à 2015 principalement en M1 (+ 36 %). Bien que le rapport entre le nombre de dossiers déposés et celui des dossiers acceptés ne soit pas connu, il apparaît qu'environ un tiers du nombre de dossiers déposés se traduit par une inscription en M1, la proportion étant légèrement supérieure à 50 % pour le M2. L'origine des inscrits en fonction du diplôme suivi est très diversifiée : environ 15 % pour chacune des licences suivantes : *Administration économique et sociale (AES), Economie, Droit, Information et communication, Lettres et langues*. La proportion des étudiants étrangers dans la mention s'élève à 35 % en moyenne sur la période 2009-2015. Cette diversité du public est bien en correspondance avec le caractère pluridisciplinaire et l'ouverture internationale de la formation. Bien que des actions soient menées en M1 afin d'éviter l'absentéisme (réunions régulières organisées par les responsables de parcours) et d'aider les étudiants de M1 en difficulté (possibilité de changement de parcours, bilan individuel pour les étudiants ayant obtenu moins de 9 sur 20, parrainage des étudiants de M1 par ceux du M2 organisé par le bureau des étudiants (BDE)), il n'existe pas de dispositifs formalisés d'aide à la réussite. Pour les étudiants étrangers rencontrant des difficultés de maîtrise de la langue française, un module de FLE (Français, langue étrangère) devrait être proposé.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les enseignements sont assurés principalement en présentiel, des cours en non-présentiel sont proposés notamment pour la spécialité délocalisée au Luxembourg. La mise à disposition des cours en ligne devrait être systématisée en particulier pour les étudiants suivant le master à l'étranger. Aucune information n'est donnée sur les compétences des étudiants relative à la pratique du numérique, aucun enseignement n'est prévu à ce sujet. Si l'utilisation du numérique n'est pas absente, on constate qu'il n'y a pas de véritable politique mise en œuvre ; le dossier souligne qu'une réflexion sur les pratiques pédagogiques est une nécessité. Des dispositifs spécifiques pour les étudiants salariés ou sportifs de haut niveau existent mais ne sont pas détaillés ; de plus, rien n'est précisé pour les étudiants en situation de handicap, ce qui est regrettable.

Evaluation des étudiants

Pour le M1 et pour chaque spécialité du M2, un jury d'examens, composé des enseignants concernés, se réunit à la fin de chaque semestre. Les modalités de contrôle sont variées : épreuves écrites ou orales, exposés, rapport de stage ou mémoire de recherche. Des épreuves de contrôle continu sont indiquées mais il serait intéressant de préciser son importance au sein des semestres. De même, la pondération des éléments constitutifs des UE devrait être indiquée dans le tableau des enseignements. Selon le dossier, la compensation entre les semestres, est possible mais variable selon les spécialités ; sur ce point, les étudiants de la mention devraient être traités selon la même modalité.

Suivi de l'acquisition de compétences

La diversité des modalités de contrôle des connaissances permet le suivi des compétences liées aux enseignements mais il n'est pas mis en œuvre un livret de l'étudiant ou un portefeuille de compétences. Les journées « Portes ouvertes » organisées chaque année permettent d'informer les futurs étudiants des compétences professionnelles visées par la formation ; la recherche de stage est aussi un moment favorable pour préciser les compétences professionnelles que l'étudiant doit acquérir. Le Centre de documentation européenne du CEU est aussi un outil à la disposition des étudiants pour approfondir leurs connaissances. Les compétences que doivent acquérir les étudiants dans chacune des spécialités devraient permettre l'élaboration d'un livret de l'étudiant.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est réalisé dans le cadre des enquêtes menées par l'établissement 6 mois et 18 mois après l'obtention du diplôme. Les résultats sont détaillés mais il manque des données précises sur les emplois occupés notamment pour les enquêtes à 18 mois. Un suivi informel est réalisé par les responsables et par l'Association des anciens étudiants du CEU mais sans donner lieu à des résultats explicites. Les informations concernant les étudiants inscrits à la mention dans le cadre des délocalisations, ne sont pas spécifiées mais regroupées avec celles des étudiants du CEU de Nancy, l'analyse est donc délicate ; de plus, les taux de réponse aux enquêtes sont indiqués comme étant faibles. Une meilleure connaissance de devenir des diplômés dans les universités partenaires est nécessaire pour justifier la pertinence des délocalisations.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement, présidé par le Directeur des Partenariats au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) de Nancy, comprend 19 membres ; il regroupe les responsables de la mention, du M1 et des quatre spécialités (8), des professionnels pour chacune des spécialités (6), deux délégués étudiants, une représentante de la scolarité, le directeur de l'Orientation et de l'Insertion professionnelle de l'établissement et un professeur de l'Université de Sofia. Le nombre de membres est élevé, le compte rendu de la réunion de septembre 2015 indique que seules 10 personnes étaient présentes. Pour que le conseil de perfectionnement joue son rôle dans l'évaluation de la mention et soit une force de proposition pour l'améliorer en prenant en compte notamment les avis des étudiants et les analyses des évolutions des métiers visés par le diplôme, il serait judicieux de revoir sa composition afin que ce conseil devienne un véritable outil d'aide à la décision. Les étudiants évaluent la formation suivie à l'aide d'un questionnaire complet mais les résultats ne sont pas indiqués ni analysés.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation attractive et largement ouverte à l'international.
- La qualité, la diversité et la bonne organisation de l'équipe pédagogique.
- Des taux de réussite élevés.

Points faibles :

- Des problèmes de positionnement dans l'offre de formation DEG de l'Université de Lorraine, et d'affirmation des spécificités européennes de certaines de ses spécialités dans un contexte européen en mutation.
- L'absence de partenariats avec les milieux socio-économiques.
- Des enseignements en langue anglaise insuffisants et l'absence de certifications en langue préjudiciables au regard de la dimension internationale du master.
- L'usage du numérique trop peu développé.
- Des aides à la recherche de stage et à l'élaboration du projet professionnel peu développées.
- L'absence de module de FLE.
- La diminution du taux de présence aux examens en M2.

Avis global et recommandations :

Le master *Etudes européennes* du CEU de l'Université de Lorraine accueille un nombre croissant d'étudiants dont le taux de réussite est très élevé et l'insertion professionnelle correcte (80 % des étudiants, 18 mois après l'obtention du diplôme), la formation respecte globalement les objectifs énoncés. L'équipe de formation assure avec efficacité la gestion du master. Toutefois, le dossier appelle des remarques, et des précisions à apporter qui sont indiquées dans l'analyse des différents items.

La cohérence de la mention et donc, son attractivité devraient faire l'objet d'une analyse précise en relation avec les autres composantes de l'établissement afin de spécifier son positionnement au sein du champ DEG et son ouverture internationale.

Afin de renforcer l'attractivité internationale de la formation mais aussi l'insertion professionnelle des étudiants, des enseignements en langue anglaise devraient être développés voire, généralisés pour la spécialité *Gestion financière et espace européen*. L'accueil des étudiants étrangers non francophones pourrait être dynamisé par une offre d'enseignement du Français, langue étrangère.

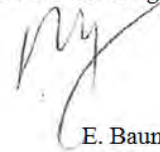
L'usage du numérique devrait être fortement intensifié ; il permettrait de renforcer les relations sur le plan pédagogique avec les universités étrangères partenaires du diplôme et d'ouvrir la formation à distance.

Il serait souhaitable que le cursus intègre des enseignements relatifs à la construction du projet professionnel de l'étudiant durant le semestre 1 en M1, et à la recherche de stage au semestre 1 du M2. L'accueil des étudiants en formation continue et dans le cadre de la VAE pourrait être également un axe de développement du master notamment auprès des collectivités territoriales.

Observations de l'établissement

Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner